

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS - DIVISION 1

22 et 23 mars 2025 – Golf de Vichy
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 14 mars
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 14 mars
Publication des départs :	jeudi 20 mars

Conditions de participation

Pour les clubs

10-Vichy / 79-Volcans / 84-Golf Club de Lyon / 207-Forez / 225-Bossey /
239-Valence Saint Didier / 281-Bresson / 309-Mionnay / 493-Lyon Salvagny / 690-Chanalets /
959-Riom / 976-Gouverneur.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Repères III (jaune).

Phase de qualification – 1er jour

6 simples / stroke-play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale et barrage – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Phase finale

L'ordre des matchs est le suivant :

- 1 v 2 pour le titre.
- 3 v 4 et 5 v 6 pour le classement.

Phase barrage

L'ordre des matchs est le suivant : 7 v 12, 8 v 11 et 9 v 10.

Evolution en division

Les 3 équipes perdantes de la phase barrage descendent en division 2 en 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

